



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JP MORGAN GLOBAL MACRO OPPORTUNITIES, un compartiment de GENERALI SMART FUNDS

Classe : F, Part : X (Capitalisation) ISIN : LU1401869539

Cette SICAV est gérée par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds nourricier de JPMorgan Investment Funds - Global Macro Opportunities Fund, qui est constitué au Grand-Duché de Luxembourg (le « Fonds Maître »).

Le Fonds vise à obtenir une appréciation du capital en investissant au moins 85 % de son actif net dans des parts du Fonds Maître. Le Fonds Maître investira principalement, directement ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés (IFD), dans des titres de participation, instruments liés à des indices de matières premières, titres convertibles, titres de créance, dépôts auprès d'établissements de crédit et Instruments du marché monétaire. Les émetteurs de ces titres peuvent être situés dans n'importe quel pays, y compris des marchés émergents.

Le Fonds Maître peut investir en actions A chinoises via le Stock Connect.

Le Fonds Maître peut investir en titres de créance assortis d'une Notation de crédit inférieure à la qualité Investissement ou non notés. Il s'appuie sur une approche flexible en matière d'allocation d'actifs et peut avoir recours tant à des positions longues que courtes (obtenues par l'utilisation d'IFD) afin de diversifier son exposition à différents marchés et classes d'actifs en fonction des conditions et opportunités de marché.

Le Fonds Maître peut également investir dans des OPCVM et autres OPC ainsi qu'en instruments financiers dérivés afin d'atteindre son objectif d'investissement et à des fins de couverture. Le Fonds Maître se base sur l'indicateur de référence ICE 1 Month EUR LIBOR pour mesurer ses performances.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 15 % de son actif net en actifs liquides tels que des liquidités et quasi-liquidités, y compris des dépôts à terme et des Instruments du marché monétaire. Le Fonds ne cherche pas à investir en instruments financiers dérivés et entend être, en règle générale, entièrement investi dans le Fonds Maître.

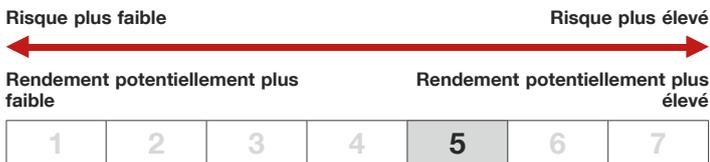
Les performances du Fonds seront proches de celles du Fonds Maître diminuées des frais du Fonds.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts ne donne lieu à aucun dividende.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds Maître investit une partie importante de ses actifs dans des obligations. Les émetteurs peuvent devenir insolubles, auquel cas les obligations peuvent être dévalorisées partiellement ou intégralement.

Risque de liquidité : Risque lié à une activité de marché limitée qui pourrait ne pas permettre au Fonds Maître de vendre ou d'acheter des investissements sous-jacents dans des conditions adaptées.

Risque de contrepartie : Le Fonds Maître conclut des contrats sur instruments dérivés principalement avec différents cocontractants. Il existe un risque que ces contreparties ne soient plus en mesure de satisfaire à leurs obligations de paiement ou de règlement.

Risque géopolitique : Risque lié aux investissements dans des secteurs ou régions géographiques qui peuvent être sensibles à des événements de nature économique, géopolitique ou réglementaire, ou tout autre événement hors du contrôle de la Société de gestion pouvant exposer le Fonds Maître à des pertes.

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds Maître a recours à des instruments dérivés afin de réaliser une performance plus élevée via une spéculation sur la hausse ou la baisse des prix. Des opportunités accrues peuvent engendrer des risques de pertes accrus.

Risque opérationnel et risque de dépositaire : Le Fonds et le Fonds Maître peuvent être victimes de fraudes ou d'autres infractions pénales. Il peut également subir des pertes en raison d'incompréhensions ou d'erreurs de la part d'employés de la société de gestion, du dépositaire ou de tiers. Enfin, la gestion ou la garde de ses actifs peut être affectée négativement par des événements externes (incendies, catastrophes naturelles, etc.).

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5 %
Frais de sortie	3 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,25 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

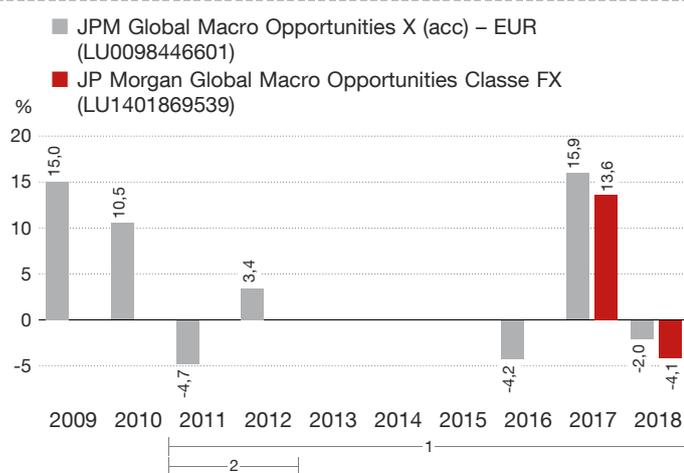
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants se base sur les frais des 12 mois précédents, clos au 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les frais de portefeuille liés aux opérations, à l'exception des frais payés au dépositaire et tout frais d'entrée/de sortie versé à un organisme de placement collectif sous-jacent.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.generali-investments.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés sur le Fonds, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds : 30 août 2016.

Date de lancement de la part de Fonds : 30 août 2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

- 1 Les performances ci-dessus sont liées aux performances de la classe X (cap) du Fonds maître, et sont présentées à titre de référence
- 2 Ces performances ont été générées dans des circonstances qui peuvent ne plus s'appliquer

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante : GILfundInfo@generali-invest.com.

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuels et semi-annuels du Fonds Maître en anglais, français, allemand, grec, italien, polonais, portugais et espagnol sont disponibles sans frais sur le site Internet : www.jpmorganassetmanagement.com, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com, ou par courrier adressé à JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

La SICAV est divisée en compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV. Le prospectus concerne tous les compartiments de la SICAV. Son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 8 du Prospectus.

Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les détails à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, comprenant, entre autres, une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des bénéfices, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet www.generali-investments.lu et un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est également disponible sans frais pour les investisseurs qui en font la demande auprès du siège social de la Société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.generali-investments.lu.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.